

## Doctorat en muséologie, médiation, patrimoine

**Téléphone :** 514 987-8506  
**Courriel :** [museologie.etudes.superieures@uqam.ca](mailto:museologie.etudes.superieures@uqam.ca)

| Code | Titre                | Grade                      | Crédits |
|------|----------------------|----------------------------|---------|
| 3120 | Profil international | Philosophiae Doctor, Ph.D. | 90      |
| 3122 | Profil régulier      | Philosophiae Doctor, Ph.D. | 90      |

|                                   |                                                                                              |
|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Trimestre(s) d'admission</b>   | Automne                                                                                      |
| <b>Contingent</b>                 | Programme non contingenté                                                                    |
| <b>Régime et durée des études</b> | Temps plein : 15 trimestres (5 ans maximum)<br>Temps partiel : 21 trimestres (7 ans maximum) |
| <b>Campus</b>                     | Campus de Montréal                                                                           |

### PROTOCOLE D'ENTENTE

Le profil international est offert conjointement avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) où l'étudiant est accueilli pendant ses études.

### OBJECTIFS

Tous les étudiants inscrits à ce programme de doctorat bénéficient d'une [bourse de soutien universel](#) d'une valeur de 13 000\$ pour 3 ans.

Le programme de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine a pour objectif principal de former des chercheurs confirmés qui seront en mesure de contribuer à l'avancement des connaissances dans ce domaine, de concevoir et d'utiliser les outils conceptuels et méthodologiques, et de développer et de mettre en œuvre les stratégies adéquates pour aborder et résoudre les problèmes complexes auxquels ils seront confrontés dans le milieu muséal et patrimonial.

Le haut niveau de cette formation, la variété des habiletés développées, l'étendue de leurs connaissances acquises ainsi que leur flexibilité qualifieront les diplômés du programme pour occuper des fonctions polyvalentes nationales ou internationales dans les secteurs publics (universités, centres de recherches, administrations publiques, agences et conseils, fonds, ministères, musées, etc.) et privés (instituts autonomes, entreprises, musées, etc.).

### CONDITIONS D'ADMISSION

Pour le profil international, le candidat dépose sa demande d'admission à l'université de son choix en respectant les exigences mentionnées aux points 1a) ou 1b) et aux points 2 à 6.

Pour le profil régulier, le candidat dépose sa demande d'admission à l'UQAM en respectant les exigences mentionnées aux points 1a) et 2 à 6.

1a) À l'UQAM : Avoir obtenu une maîtrise en muséologie du programme conjoint UQAM/U de M avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou avoir obtenu une maîtrise de recherche en histoire de l'art, en communication, en éducation ou dans une discipline pertinente, obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou

l'équivalent pour les étudiants en provenance d'une autre université ou l'équivalent.

1b) À l'UAPV : Avoir obtenu la mention Bien au programme de DEA Muséologie et Médiation culturelle : publics, technologies, institutions de l'UAPV, ou la mention Bien à un autre DEA français dans une discipline pertinente ou l'équivalent.

2) Présenter une esquisse de projet de recherche acceptable selon les objectifs du programme et les ressources disponibles;

3) Présenter trois lettres de recommandation de répondants;

4) Pour le profil régulier, avoir obtenu l'engagement d'un directeur de l'UQAM; pour le profil international, avoir obtenu l'engagement de deux directeurs conjoints, l'un de l'UQAM et l'autre de l'UAPV;

5) Démontrer une très bonne maîtrise de la langue française pour les étudiants étrangers;

6) Posséder une connaissance suffisante de l'anglais et de toute autre langue propre aux sources primaires de la thèse.

#### Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Pour le profil international, sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement des deux universités. Pour le profil régulier, sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement à l'UQAM.

#### Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission à l'automne seulement.

#### Méthode et critères de sélection

Selon le profil demandé, le comité de programme local ou international vérifiera que le candidat a acquis les connaissances nécessaires, notamment méthodologiques, et qu'il fait montre d'une capacité à s'engager dans des études doctorales. Cette vérification s'effectuera notamment par :

- l'examen du dossier académique;
- l'examen des lettres de recommandation de répondants (trois) accompagnant le dossier de demande d'admission;
- l'examen de l'exposé d'intention (l'esquisse du projet de recherche)

présenté avec la demande d'admission;

- la prise en compte des éventuelles expériences de recherche et/ou de travail cumulées par le candidat.

- Après examen du dossier, le comité pourra exiger du candidat, comme condition d'admission, que celui-ci suive un ou des cours d'appoint (en sus de la scolarité du programme).

- Pour le profil international, il est attendu des candidats qu'ils aient choisi deux directeurs conjoints (l'un à l'UQAM et l'autre à l'UAPV) à défaut de quoi le comité de programme interuniversitaire les nommera.

### Régime et durée des études

Ce programme se complète en cinq ans au maximum. La scolarité s'échelonne sur deux ans au maximum, incluant la réussite de l'examen doctoral, et trois ans sont accordés pour la rédaction et la soutenance de la thèse.

Pour les étudiants à temps partiel la durée des études s'échelonne sur sept ans au maximum.

Temps plein (15 trimestres) ou temps partiel (21 trimestres).

## COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

La liste des cours à suivre est la même pour les deux profils du programme.

### Profil international (3120)

L'étudiant doit obligatoirement effectuer un séjour d'au moins un trimestre dans l'université partenaire (UQAM ou UAPV, selon le cas). Voir ci-après les frais à déboursier et l'aide financière disponible. Les cours obligatoires sont offerts dans les deux universités, alors que les séminaires thématiques seront dispensés dans l'une ou l'autre des universités. Certains de ces séminaires thématiques pourront être offerts en formation à distance.

### Profil régulier (3122)

L'étudiant effectue toutes les activités du programme à l'UQAM.

**Les activités du programme se répartissent en une scolarité formée de trois blocs :**

### 1) Un premier bloc de douze crédits (12) répartis comme suit:

#### Les deux cours suivants :

MSL9001 Méthodologie de la recherche en muséologie

MSL9002 Les fondements de la muséologie

**Deux séminaires thématiques au choix (6 crédits) parmi les suivants :**

Ces séminaires prennent en compte des contenus variés reliés aux disciplines qui alimentent la muséologie (histoire, anthropologie, histoire de l'art, sciences et technologie, féminisation du domaine muséal). Ces séminaires sont offerts à raison d'un par année dans chaque université.

#### Domaine 1 : Réception

MSL9003 Visiteurs et publics

MSL9004 Pratiques culturelles

#### Domaine 2 : Objets, Patrimoine

MSL9005 Objets, expositions et médias

MSL9006 La patrimonialisation

#### Domaine 3 : Production culturelle

MSL9007 L'offre culturelle et les marchés

MSL9008 Culture et communication interculturelle

MSL9009 Approches comparatives des politiques et institutions culturelles

Un étudiant peut être autorisé, avec l'accord de ses deux directeurs, à substituer l'un de ces séminaires pour un cours de cycles supérieurs de son choix relié à son sujet de thèse.

### 2) Un second bloc de 12 crédits répartis comme suit :

MSL9010 Séminaire multidisciplinaire (6 cr.)

MSL9200 Examen doctoral (6 cr.)

### 3) Un troisième bloc de 66 crédits répartis comme suit :

MSL9300 Projet de thèse (6 cr.)

Thèse et soutenance (60 crédits) :

L'objectif de cette activité est de rédiger un exposé écrit des travaux de recherche effectués et démontrer par ses travaux une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances dans le domaine retenu.

La thèse doit apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances dans le domaine de spécialité de l'étudiant et démontrer son aptitude à poursuivre des recherches autonomes. La thèse fait état d'une recherche systématique et originale dans le champ de la muséologie, du patrimoine et de la médiation.

Lorsqu'il est inscrit en rédaction de thèse, le candidat doit assister au séminaire multidisciplinaire et présenter une conférence par année académique donnant lieu à l'exposé de l'état d'avancement de ses travaux. Ainsi, ce séminaire permet à chacun des étudiants de briser l'isolement de la rédaction tout en lui permettant de contribuer activement à la vie intellectuelle de l'ensemble des doctorants.

Pour le profil international, la direction de thèse est assurée par deux directeurs conjoints de thèse choisis dans les deux universités participantes, l'un à l'UQAM et l'autre à l'UAPV. Ces directeurs doivent être habilités chacun par son instance décisionnelle (École doctorale pour l'UAPV, le programme de doctorat en muséologie, médiation, patrimoine pour l'UQAM). Pour le profil régulier, la direction de thèse est assurée par le directeur de thèse de l'UQAM.

Au profil international, la thèse donnera lieu à une soutenance publique unique reconnue par les deux établissements; elle sera soutenue dans les locaux de l'établissement d'attache du candidat. Au profil régulier, la thèse donnera lieu à une soutenance publique à l'UQAM.

Pour le profil international, l'évaluation de la thèse du candidat se fera par un jury composé à parité par des enseignants habilités des deux établissements et au moins d'un membre provenant d'un établissement tiers. Il comprendra au moins cinq personnes dont feront partie ex officio les directeurs de la thèse et, au moins un évaluateur externe aux départements impliqués dans le programme de doctorat. Le jury est nommé conjointement dans le respect des règlements des deux établissements. Pour le profil régulier, l'évaluation de la thèse est faite par un jury composé de quatre personnes dont au moins une et au plus deux sont choisies à l'extérieur de l'Université.

La thèse pourra être acceptée, retournée au candidat pour modifications majeures ou rejetée. Le rejet entraîne l'exclusion du programme.

## CHAMPS DE RECHERCHE

Axes d'enseignement et de recherche :

- Muséologie
- Médiation
- Patrimoine

Champs de recherche :

- Arts et muséologie
- Culture et éducation

- Éducation muséale
- Évaluation muséale
- Histoire des musées
- Institution et événement culturel
- Musée et archivistique
- Musées, muséologie, muséographie
- Muséologie de l'art
- Muséologie des sciences humaines (ethnologie, anthropologie)
- Muséologie scientifique
- Patrimoine et architecture
- Patrimoine et patrimonialisation
- Patrimoine et urbanisme
- Textualité et exposition
- Théories de l'exposition

## FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des droits de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B. Pour le profil international : Les coûts de déplacement et de séjour applicables aux études à Avignon (France) sont estimés à environ 1 600 \$ par mois. Par ailleurs, les principales ressources d'aide financière offertes aux étudiants sont les bourses à la mobilité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (1 000 \$ par mois), les bourses des organismes subventionnaires (CRSH, Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC), les bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs, prestations de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (voir les critères d'attribution de chacune). Le programme de prêts et bourses du gouvernement du Québec continue à s'appliquer lorsque l'étudiant est en mobilité à l'étranger.

## DESCRIPTION DES COURS

### MSL9001 Méthodologie de la recherche en muséologie

Ce séminaire de méthodologie vise à favoriser une démarche rigoureuse de recherche en muséologie en privilégiant la compréhension des étapes cognitives de conception, d'élaboration et de validation d'une recherche, ainsi que l'élaboration de problématiques critiques intégrant au sein de celles-ci des catégories d'analyse provenant de différents paradigmes. Ce séminaire théorique enclenche un apprentissage méthodologique permettant la réalisation de projets de recherche et la définition du cadre général des méthodologies de la recherche liées aux trois axes du programme. Cet apprentissage est effectué par le biais d'une étude du processus de recherche qui comprend : énoncé de problèmes, formulation des hypothèses ou des questions de recherche, maîtrise des instruments de travail, présentation détaillée des différentes étapes d'un projet de thèse de doctorat.

Modalité d'enseignement

Le contenu du séminaire pourra varier en fonction des caractéristiques des sujets des candidats inscrits.

### MSL9002 Les fondements de la muséologie

Ce séminaire théorique a pour objectif d'approfondir la connaissance des paradigmes structurants des champs de la muséologie et l'analyse systématique des théories clés du domaine. Ce séminaire a pour objet l'approfondissement de problématiques fondamentales qui forment les champs actuels de recherche en muséologie, médiation et patrimoine. Une relecture de l'histoire des musées et de la muséologie, des différents acteurs qui ont forgé la pensée actuelle, des domaines d'application de la recherche en muséologie ainsi que des orientations futures.

### MSL9003 Visiteurs et publics

Les objectifs de ce séminaire théorique sont de comprendre les concepts de publics, visiteurs, visites; appropriation et usages de l'exposition; appréhender la construction sociale et historique de la notion de public et de visiteur; constituer un cadre de référence théorique sur l'évaluation. Les concepts de visiteurs et de publics. Stratégies de communication et opérativité. Aspects historiques. L'appropriation de l'exposition, des objets et des faits patrimoniaux: les

comportements, les pratiques et les usages. L'évaluation des expositions et de leurs publics. Études de cas.

### MSL9004 Pratiques culturelles

Les objectifs de ce séminaire théorique sont : - d'approfondir différentes perspectives théoriques et méthodologiques qui rendent compte des différentes pratiques culturelles dans un contexte international et multiculturel; - de comprendre les modes et modalités d'appropriation différentielles des objets culturels. Le processus de médiation culturelle: stratégies de production et de réception. L'évolution de la relation à l'objet culturel: processus, structures et effets symboliques. Représentations et rapports identitaires. Aspects historiques et problématiques contemporaines.

### MSL9005 Objets, expositions et médias

Ce séminaire théorique vise à rendre l'étudiant apte à comprendre la spécificité du média exposition, ses relations avec les autres médias et son dispositif textuel. Ce séminaire propose des analyses et des recherches concernant la double nature des expositions qui, d'une part, regroupent dans l'espace des objets matériels (collections) et, d'autre part, ajoutent divers supports médiatiques (dont les TIC, le musée virtuel, la réalité virtuelle, les dispositifs interactifs, etc.) qui en affectent l'interprétation et la réception. Nature médiatique de l'exposition, opérativité, structure et langage. Modèles théoriques et études de cas.

### MSL9006 La patrimonialisation

Les objectifs de ce séminaire théorique sont d'approfondir l'étude de nouvelles théories du patrimoine appliquées au champ muséal et au dispositif de l'exposition; appréhender les relations entre les acteurs sociaux et les stratégies collectives de désignation et de constitution des objets patrimoniaux. Ce séminaire examine les définitions et l'évolution des champs patrimoniaux, en mettant l'accent sur les processus - de la décision des experts à l'appropriation collective, en passant par la mise en exposition - qui font que des sites et des objets se voient conférer le statut de bien patrimonial. Herméneutique du patrimoine. Analyse du devenir du patrimoine. Politiques et mise en valeur. Modèles théoriques et études de cas.

### MSL9007 L'offre culturelle et les marchés

Ce séminaire théorique vise à étudier les relations entre l'émergence de l'offre culturelle, sa diversification et la constitution de marchés. Développer une perspective critique de l'évolution de l'industrie culturelle. Analyser les modes de consommation en vue de développer des systèmes d'évaluation opérants. Ce séminaire analyse l'impact de la logique économique sur le champ de la création et de la diffusion culturelles. L'approche retenue pense l'inscription et la circulation des différents produits culturels dans des logiques marchandes de mise en marché et de retombées économiques. Modèles théoriques et études de cas.

### MSL9008 Culture et communication interculturelle

Ce séminaire théorique vise à rendre l'étudiant capable d'analyser en profondeur les différences entre cultures et dispositifs symboliques de valorisation identitaire et d'appréhender dans leur contexte les différentes stratégies expositionnelles. Culture et appareils culturels. Diversité culturelle et rapports identitaires. Anthropologie de la communication culturelle. Médiation culturelle et appartenance. Les dispositifs symboliques des formes institutionnelles et les supports de ces dispositifs de la culture. Enjeux contemporains.

### MSL9009 Approches comparatives des politiques et institutions culturelles

Ce séminaire théorique vise à rendre l'étudiant capable d'avoir une vue d'ensemble des principes politiques et des cadres légaux et administratifs régissant les institutions culturelles. Analyse comparative des politiques de la culture et des institutions culturelles au Québec, au Canada, aux États-Unis, en France et en Europe. Cadres légaux et administratifs. Principales réglementations. Aspects historiques. Évolution des pratiques. Grands problèmes contemporains.

### MSL9010 Séminaire multidisciplinaire

Ce séminaire théorique vise à promouvoir et favoriser l'émergence

d'une communauté intellectuelle au sein du programme; susciter des échanges sur les problématiques et les cadres de recherche de manière à développer une pensée critique et à maîtriser des habilités de communication. Le séminaire multidisciplinaire est une activité pédagogique de mise en situation de recherche, d'échange de connaissances et de partage de compétences pertinentes pour la conduite de recherches de niveau doctoral. Par une activité de groupe, le séminaire multidisciplinaire promeut les échanges qui amèneront le candidat à approfondir la réflexion menant à la problématique de sa thèse. Il documentera de façon appropriée son projet de thèse, établira la problématique et énoncera des hypothèses de recherche.

**MSL9200 Examen doctoral**

L'examen doctoral a pour objectif d'évaluer si l'étudiant est apte à entreprendre sa recherche doctorale. Cette aptitude exige la maîtrise des principaux courants de pensée en muséologie et ceux spécifiques à son champ d'intérêt. L'examen doctoral a pour but d'évaluer la capacité de synthèse du candidat et de s'assurer qu'il connaît bien la problématique ainsi que le contenu scientifique des recherches effectuées dans sa discipline mais aussi dans le pôle de recherche où il évolue. Après approbation de la bibliographie soumise par le candidat, les membres du jury soumettent à celui-ci une question à laquelle il doit répondre par écrit (au maximum 50 000 signes), dans un délai maximum de trois (3) mois. L'étudiant défend oralement son travail devant un jury composé de trois professeurs comprenant les directeurs conjoints et un professeur de l'université d'attache de l'étudiant. En cas d'échec, le candidat a droit à une seule reprise, au plus tard au trimestre suivant, à une date fixée par le jury. Un second échec entraîne l'exclusion du programme. L'examen doctoral est noté succès ou échec. Le jury est nommé par le comité du programme conjoint dans le respect des règlements des deux établissements. Défense devant un jury.

**Préalables académiques**

MSL9001 Méthodologie de la recherche en muséologie; MSL9002 Les fondements de la muséologie

**MSL9300 Projet de thèse**

Cette activité a pour but de démontrer la capacité d'élaborer une problématique et de développer un cadre de recherche cohérent et rigoureux fondé sur une connaissance démontrée du champ retenu. Cette activité permet à l'étudiant de définir et de limiter de façon concrète et opérationnelle son projet de thèse. Le projet de thèse doit être conforme aux objectifs du programme et se situer dans le cadre des champs de spécialisation de celui-ci. Il doit comporter un énoncé de la problématique, des objectifs, des hypothèses de travail, des méthodes, des résultats attendus, de l'échéancier et du budget si nécessaire. Le projet de thèse est présenté par écrit dans un document de 30 000 signes environ. Le projet de thèse devra être complété durant le quatrième trimestre dans l'établissement partenaire, suivant l'inscription initiale de l'étudiant. L'étudiant défend oralement son travail devant un jury composé de trois professeurs comprenant les directeurs conjoints et un professeur de l'université d'attache de l'étudiant. Le projet de thèse pourra être accepté tel quel, renvoyé pour modifications, ou rejeté. L'étudiant qui aura échoué son projet de thèse a droit à une seule et unique reprise au cours du trimestre suivant l'échec. Un deuxième échec entraîne l'exclusion du programme. Le projet de thèse est noté succès ou échec. Défense devant un jury.

**Préalables académiques**

MSL9200 Examen doctoral

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 20/04/09, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Hiver 2013